

Mettre en œuvre le travail par compétences au collège, Cycle 4.

Histoire 4^e. "Société, culture et politique dans la France du XIX^e siècle.

Une difficile conquête: voter de 1815 à 1870".

1. Le programme.

<p>Thème 3 Société, culture et politique dans la France du XIX^e siècle</p> <ul style="list-style-type: none">» Une difficile conquête : voter de 1815 à 1870.» La Troisième République.» Conditions féminines dans une société en mutation.	<p>De 1815 à 1870, des Français votent : qui vote ? pour élire qui ? comment vote-t-on ? La question du vote, objet de débats politiques, permet de rendre compte des bouleversements politiques du siècle et de voir comment les Français font l'apprentissage d'un « suffrage universel » à partir de 1848.</p> <p>Après les événements de 1870 et 1871, l'enjeu est de réaliser l'unité nationale autour de la République : l'école, la municipalité, la caserne deviennent des lieux où se construit une culture républicaine progressiste et laïque. Mais de son installation à la loi de Séparation des Églises et de l'État, la République est encore discutée et contestée.</p> <p>Quel statut, quelle place, quel nouveau rôle pour les femmes dans une société marquée par leur exclusion politique ? Femmes actives et ménagères, bourgeoises, paysannes ou ouvrières, quelles sont leurs conditions de vie et leurs revendications ?</p>
--	--

Éléments d'interprétation pour le premier sous-thème: "Une difficile conquête: voter de 1815 à 1870".

- Le programme insiste sur une série de questions: **des** Français (et non pas tous **les** Français) votent: qui vote? pour élire qui? comment vote-t-on? Le vote étant un **moment des opérations électorales** qui peut apparaître comme un instrument de régulation de la compétition entre élites mais qui ne doit pas faire occulter ce qui se passe avant (les candidatures) ni après (la comptabilisation des voix, le taux de participation).
- La question du vote est ainsi mise en question (débats politiques) comme **entrée inductive** pour rendre compte des bouleversements politiques du siècle et permettant de voir comment les Français font l'apprentissage d'un suffrage universel à partir de 1848.

2. La mise au point scientifique.

Éric Anceau, « Nouvelles voies de l'historiographie politique du Second Empire », *Parlement[s], Revue d'histoire politique* 2008/3 (n° HS 4), p. 10-26.

Laurent Le Gall, « L'élection au village dans la France du XIX^e siècle. Réflexions à partir du cas finistérien », *Revue d'histoire du XIX^e siècle* [En ligne], 43 | 2011, mis en ligne le 10 juillet 2015, consulté le 11 juillet 2015. URL : <http://rh19.revues.org/4150> ; DOI : 10.4000/rh19.4150

Offerlé Michel, « Capacités politiques et politisations : faire voter et voter, xixe-xxe siècles (1) », *Genèses* 2/2007 (n° 67) , p. 131-149 URL : www.cairn.info/revue-geneses-2007-2-page-131.htm.

Qu'en est-il de la "descente de la politique vers les masses"?

Les débats autour de la notion de politisation entre historiens (Agulhon, Weber, Mc Phee, Corbin) ont été rassemblés par Gilles Pécout dès les années 1990 avec un élargissement de focale: "on associe l'étude du comportement (électoral) à celle des attitudes sur la longue durée, on élargit

l'horizon de la stratégie partisane aux formes de la mobilisation civique, on conçoit l'analyse des idéologies en la superposant à celle des mentalités pour appréhender le processus de socialisation ou de politisation". En prolongeant la thèse de Maurice Agulhon sur la "coulée démocratique" ou "descente de la politique vers les masses", les historiens se sont interrogés en plaçant au centre de cette réflexion ce que voter veut dire et ce que voter peut faire: et donc, la question de la capacité politique au triple sens du mot au XIX^e siècle, capacité juridique, capacité individuelle et capacité collective, de groupes sociaux quels qu'ils soient. Mais le vote ne pourra être isolé d'autres formes, protestataires ou non, de l'expression individuelle ou collective. Car, la question de la politisation dans et par le vote (à qui peut-on confier le droit de vote ? faut-il être politisé pour pouvoir voter ? voter politise-t-il les électeurs ?) ne saurait être disjointe de celle de la politisation dans et par la protestation (que signifie agir ensemble du point de vue de la politisation ?).

La question de la périodisation de la politisation s'est complexifiée, notamment après les travaux de Gueniffey sur la période révolutionnaire et la centralité retrouvée du Directoire, doté à présent des attributs de régime « précurseur » dans le domaine de l'outillage institutionnel et intellectuel qui invente, annonce et fonde la démocratie représentative. Selon L. Legall, « longtemps, l'élection constitua pour les historiens des campagnes le seul élément d'appréciation de la vie politique et, partant, le suffrage universel fut considéré comme l'indice cardinal de la politisation paysanne". Au début des années 1990 toutefois, les travaux de Huard, Garrigou, Rosanvallon et Offerlé ont montré que le citoyen n'était plus cet acquis révolutionnaire capable d'évoluer à l'intérieur d'un espace dont les règles du jeu s'imposaient suffisamment à lui pour qu'il se transforme en acteur éminemment rationnel. La civilisation électorale supposait qu'elle soit considérée comme le produit d'une acculturation progressive, toujours conflictuelle, d'individus hétéronomes appelés à être de plus en plus continûment des mandants. Le vote n'était qu'une des manifestations d'un ordre démocratique capable de générer des formes alternatives et/ou connexes (manifestations, banquets, fêtes etc.) susceptibles d'opérer une dilatation et un approfondissement dudit ordre.

Un vote toujours communautaire entre 1815 et 1870?

Parce que la France fut, d'après les catégories en cours, un pays peuplé majoritairement de ruraux jusqu'au début des années 1930, l'électeur a été préférentiellement conçu dans nombre d'études électorales comme cet individu inscrit définitivement dans l'aire de sa communauté villageoise sans que son appartenance à cette communauté tout aussi formelle qu'imaginaire d'ailleurs ne soit clairement discutée. Le village aurait été, dans le cadre d'un ordre démocratique qui se serait construit sur les rapports conflictuels et ambigus du centre et de la périphérie, du local et du national, une sorte de prisme privilégié facilitant la compréhension d'une réalité sociale difficilement perceptible à une autre échelle par les acteurs de l'époque. L'élection au village fut d'abord envisagée à travers la seule ratification des clivages idéologiques selon les lignes de démarcation qu'ils dictaient au niveau national. Deux interprétations apparaissent dès lors. En premier lieu celle d'Alain Garrigou pour qui l'acte électoral étant déterminé par les conditions d'existence des agents au sein de leur communauté, le vote serait fondamentalement communautaire sous la Seconde République puisqu'il viendrait consacrer le rôle des autorités, seules capables à la fois d'incarner le consensus et de mobiliser leur électorat. Cet "unanimité inégalitaire" fondé sur des rapports de domination, ne serait finalement qu'une ratification de logiques sociales à l'œuvre.

L'ouvrage de Christine Guionnet a déplacé le débat sur la portée des élections sous les monarchies censitaires pour remettre en question la thèse selon laquelle les élections modernes sont conçues comme un moment clé de "l'auto-institution du social par lui-même, à partir de l'expression des volontés individuelles considérées en elles-mêmes". Si C. Guionnet parle des élections municipales sous la monarchie de Juillet, elle refuse de donner une lecture évolutionniste de ces élections. Pour elle, la prégnance du fait communautaire dans la France de la première moitié du XIX^e siècle aurait conditionné l'impossible présence du citoyen électeur parce qu'il était impensable... et donc selon L. Legall, impensé. Le travail de C. Guionnet est une remise en cause frontale des

travaux de la plupart des historiens ayant travaillé sur la question de la politisation au XIX^e siècle. Les deux lieux communs auxquels elle s'attaque sont la prétendue arriération intellectuelle des campagnes et la soumission des électeurs à leurs notables. Cette vision est pour l'auteur la marque d'un évolutionnisme politiquement correct, sous-entendant que la vraie politisation des masses ne peut être que le produit d'une socialisation républicaine. De ce point de vue, c'est la République, la II^e et la III^e, qui produit le suffrage universel, et éradique le voile d'ignorance rural. Ce ne peuvent être que des médiateurs républicains qui portent ce processus, et ni le Second Empire, ni les monarchies censitaires ne sont des étapes significatives dans la compréhension de ces évolutions.

A l'opposé de la thèse de la politique qui "descend vers les masses" ou de "l'apprentissage républicain de la politique" comme marche vers la modernité démocratique, C. Guionnet soutient que sous la monarchie de Juillet (loi de 1831 sur les élections municipales), les électeurs ruraux n'élisent pas, ou pas systématiquement leurs notables dans les zones émancipées de la tutelle des dominants dès la fin du XVIII^e siècle. Le vote sanctionne et officialise le lien social primordial qu'est le lien communal qui n'inclut qu'à titre exceptionnel et temporaire la désunion (pluralisme). Même tableau dans les villes. Selon C. Guionnet, les élections ne créent rien mais sont des moments de représentation d'intérêts préconstitués et pensés comme évidents et non comme la représentation d'opinions particulières. Condamné à n'exister qu'à travers le groupe étendu aux frontières de la collectivité d'appartenance et de domiciliation, l'individu capacitairaire aurait été incapable d'envisager le champ politique local sous l'angle de l'altérité démocratique. En s'initiant sous la monarchie de Juillet « aux mécanismes de la vie politique démocratique libérale », les Français – et les habitants des campagnes les premiers – n'auraient pas pour autant fait l'« apprentissage des conceptions modernes de la politique ». Moins que le résultat d'une simple contrainte exercée par les autorités dominantes, l'unanimité du vote chez les ruraux dépendrait donc d'un organicisme structurel qui empêcherait qu'une individualisation politique puisse voir le jour dans des collectivités qui se pensaient par leur unicité et excluaient celles et ceux qui paraissaient rompre le consensus unitaire.

Aussi, est-ce au regard de ces pratiques, et des pratiques des élections législatives censitaires qu'il faut considérer la première fois du suffrage universel masculin en 1848. L'historiographie dominante chez les quarante-huitiémistes (Huard 1997 et 2002) retient toujours l'idée que ce scrutin a été « libre », dans sa préparation (la campagne des mois de mars et d'avril 1848) et dans son expression ; toutefois Raymond Huard note que « beaucoup de votants acceptèrent plus le bulletin qu'ils ne le choisirent, certains même se le virent imposer » (2002). Certes l'impréparation et la confusion liées à l'urgence et au flou des étiquettes politiques rendent les interventions ministérielles, et celles des commissaires dans les départements, faites au nom de la nécessaire éducation du peuple, aléatoires (C. Voilliot). Mais les déviances électorales, même selon des critères du temps, sont significatives. L. Le Gall sur le Finistère rappelle que : « les prêtres et les nobles dans un espoir qu'ils dissimulent à peine exploitent toute leur influence pour imposer des candidats hostiles au suffrage universel » écrit le commissaire du gouvernement de Nantes au ministre de la Justice (18 avril 1848) ».

Etudier la politisation en "creux" des opérations électorales?

La thèse de N. Dompnier déplace bien la question en prolongeant les travaux d'Alain Garrigou et d'Olivier Ihl, et, en rejetant une vision évolutionniste de la disparition de « LA » fraude en « vraie » démocratie, pour démontrer que les pratiques électorales ne sont reconnues frauduleuses qu'à partir du moment où elles suscitent des mobilisations éthiques qui les construisent comme telles. En 1848, sur le coup même des élections, les protestations post-électorales sont peu nombreuses ou inaudibles, mais portent essentiellement sur le cheminement du bulletin (arraché lors du déplacement vers le bureau de vote, imposé lors de votes collectifs, substitué par le président du bureau de vote ou le maire du votant lors de l'acte de vote, voir L. Le Gall). La loi de 1849 et les

décrets de 1852 seront des mises en forme juridiques significatives sur ce terrain. Dénonçant « l'illusion évolutionniste » (la démocratie se bonifierait en vieillissant) et « l'illusion fataliste » (il y a eu, il y aura toujours de la fraude), ce qui est intéressant, c'est la formation du normal électoral. La politisation, comme alignement sur des formes standardisées, nationales d'échanges électoraux fondés sur la distribution de biens publics politiques indivisibles (Offerlé 1985), serait un élément décisif de cantonnement des fraudes fondées sur les transactions économiques : un élément causal et une conséquence.

Vers une réévaluation de la place et du rôle du Second Empire.

Les effets des mobilisations de patronage et de clientèle sur les processus de mobilisation électorale en France ont permis de revoir l'importance du Second Empire dans le processus de politisation des Français. Selon E. Anceau, "associé à la fête, à la curée et à la débâcle - voilà pour le culturel, l'économique et le diplomatique - le Second Empire fut le régime du coup d'Etat, la macule originelle, mais aussi de la réconciliation avec les idéaux de 1789 et du césarisme démocratique, en d'autres termes, le régime qui a persécuté le républicanisme et qui l'a concurrencé auprès des masses et de la bourgeoisie". Depuis 1972, les apports de ce régime ont été réévalués, tant du point de vue des acteurs, de ses institutions, des idées politiques et de leurs manifestations. Historiens et politologues (Rosanvallon qualifiant le césarisme démocratique de "démocratie illibérale") considèrent que le régime perdit son identité et dégénéra au fur et à mesure de sa libéralisation. L'historiographie du coup d'Etat a beaucoup évolué ces dernières années. Pendant longtemps s'opposèrent deux thèses: celle de la jacquerie paysanne formulée par les auteurs eux-mêmes (Morny) et celle de la lutte pour le droit, mot d'ordre des insurgés, devenue la référence de l'historiographie républicaine sous la III^e République. Maurice Agulhon a souligné qu'il y avait chez nombre d'insurgés la volonté de défendre leur rêve d'un avènement d'une République sociale. En 2001, la Société de l'histoire de la Révolution du 1848 et des révolutions du XIX^e siècle organisait un colloque dont les conclusions allaient dans le même sens tout en soulignant la variété des résistances et de leurs motivations. Le coup d'Etat entraîne la persécution et la proscription d'opposants étudiés par Sylvie Aprile.

L'historiographie récente du Second Empire s'est également investie dans l'étude de la presse, qui joue un rôle central dans la renaissance de l'opposition à partir de la loi de mai 1868, et aussi des réunions (loi de juin 1868). Journaux et réunions participent au processus électoral du Second Empire. Le régime a été pour les Français une période fondamentale pour l'apprentissage du droit de vote (Huard, Rosanvallon, Garrigou sur ce sujet) avec l'introduction de deux innovations essentielles: le vote par bulletin secret et le fait de faire voter les électeurs au siège de chaque mairie de chaque commune. La question des candidatures officielles (Lagoueyte, Offerlé) dans une démocratie d'assentiment qui pratique le plébiscite, amène finalement à soutenir que pour que ces dernières existent, il faut des calculs préalables, une recherche de la maîtrise de l'aléa, donc un réseau d'observateurs et d'acteurs qui peuvent assurer une certaine prévisibilité et l'existence de candidats. Car pour obtenir de bonnes élections "guidées" avec des candidatures recommandées (lesquelles préexistent à ce régime et lui survirent de 1816 à 1889), il faut sélectionner ces derniers, arbitrer les concurrences, agir personnellement et susciter des agents électoraux, distribuer de l'argent et des faveurs, organiser la production d'un matériel électoral, menacer, révoquer et s'appuyer sur une administration qui, sous le Second Empire, ne marche pourtant jamais comme un seul homme. En 1870, l'assassinat d'Alain de Monéys, étudié par Corbin, invite à écarter le piège de la téléologie. De 1815 à 1870 se déroule une période de révolutions durant lesquels les différentes modalités des régimes politiques s'affrontent violemment et se succèdent. La République n'est

qu'une variante possible, mais pas la plus évidente, et dont toutes les promesses ne sont pas tenues selon le mot d'Alphonse Aulard: "que la République était belle sous l'Empire".

3. Essai de problématique pour le premier sous-thème: "une difficile conquête: voter de 1815 à 1870".

Pour les contemporains, la démocratie est critiquée car assimilée aux excès révolutionnaires. Une des manières de la canaliser est de la lire comme le seul état social produit de l'égalité civile et juridique révolutionnaire et non pas comme un régime politique. D'où la nécessité, de Sieyes jusqu'à Ferry, en passant par Guizot, du gouvernement représentatif pour faire en sorte que la démocratie, source d'autorité, devienne représentative dans ses modalités d'applications. Voter, c'est donc d'abord être considéré comme capable avant de devenir un droit pour tous. La citoyenneté est donc une expérience dont tous les aspects ne sont pas validés par la loi: il y a toujours des exclus de l'espace public, les pauvres, les femmes, les étrangers, les mineurs, les colonisés, certains appartenant à plusieurs de ces catégories. L'incarnation de la souveraineté populaire diffère ainsi d'une simple application des principes de la Révolution: elle naît de la circulation, de l'hybridation de pratiques, d'idées, d'institutions qui ne sont jamais fixées et à travers le concept de répertoire d'actions collectives.

Il s'agit de différentes pratiques qui ont en commun de s'appuyer sur une conception du peuple comme souverain:

- Les pratiques qui font intervenir l'expression collective indirecte, à distance des citoyens (le vote, la pétition, le plébiscite).
- Les pratiques qui requièrent la présence directe des citoyens (associations, sociétés, manifestations).
- Les pratiques où non seulement les citoyens sont présents mais revendiquent ou se voient confier directement une partie des pouvoirs régaliens du souverain, en particulier l'exercice de la violence légitime (la figure du citoyen-combattant: garde nationale, insurrections, révolutions).

Dès l'Empire, l'ambition républicaine de régénérer la société par la diffusion des Lumières auprès des femmes et des hommes du peuple en métropole et dans les colonies est abandonnée au profit de la volonté de fixer les hiérarchies: entre homme et femme, blanc et noir, élites et peuple. De 1815 à 1870, les frontières de la cité sont alors en débat. Durant cette période, il s'agit donc de montrer qu'à travers le vote, s'exprime une rencontre entre des institutions politiques étatiques et des pratiques politiques qui relèvent de la souveraineté, et qui pour certaines sont extérieures aux institutions mises en place par les régimes successifs. En 1870, la République reste un régime d'exception né dans des circonstances exceptionnelles. C'est pourtant dans ce cadre temporel qui la précède que la citoyenneté devient un ensemble de droits et de devoirs, mais aussi d'aspirations et de participations effectives très variables au cours de la période et en fonction des groupes sociaux.

L'influence des doctrinaires comme Guizot renouvelle la distinction entre citoyenneté active et passive grâce à la notion de capacité qui résulte de l'indépendance et de l'acquisition de la raison. Or selon Guizot, seuls les hommes de l'élite sociale ont le temps et les moyens pour cela. La capacité ne peut appartenir aux femmes vouées aux tâches domestiques, ni aux pauvres assujettis à leur travail quotidien. Le cens est alors un rempart contre l'irruption des pauvres sur la scène politique. Benjamin Constant indique dès 1815 que la "propriété seule rend les hommes capables de l'exercice des droits politiques". A travers l'impôt, c'est la propriété qui se trouvait érigée en gradient de la

citoyenneté. Sous les monarchies censitaires, le cens est un instrument destiné à tracer les contours d'un groupe social, celui de l'aristocratie terrienne. Pour Ledru Rollin, le suffrage universel est la solution pour l'inclusion des pauvres dans la politique et le travail au cœur d'un projet politique visant à fonder une société égalitaire et fraternelle, mais en 1848 il devient un instrument amenant la mort de la République. De fait, le 2 décembre 1851 est un coup d'Etat, mais il est perçu sur le moment comme le retour à la démocratie après la loi du 31 mai 1850. Avec la pratique du plébiscite, le suffrage universel est utilisé par le nouveau pouvoir pour enterrer la République et instaurer une monarchie établie de manière inédite sur la souveraineté du peuple.

Projet pédagogique:

L'exclusion du politique éclaire les marges de la cité et le cœur de son fonctionnement. Il serait sans doute intéressant d'amener les élèves à réfléchir sur ce que voter entre 1815 et 1870 implique en leur permettant de questionner des moments particuliers d'action collective au cours desquels la "politique du peuple" se laisserait saisir pour mieux mettre en lumière le fonctionnement du vote mis en œuvre sous les monarchies censitaires, la II^e République ou encore le Second Empire. On pourrait ainsi suivre le fil directeur de la politisation des Français pour comprendre la démocratisation, montrer comment les Français ont fait l'apprentissage du politique et construit leur démocratie comme cela est proposé également parmi les pistes de mise en œuvre de la fiche ressource (cf. infra.). Le traitement de ce thème va donner l'occasion d'engager une réflexion en EMC sur ce que voter veut dire et peut faire en 2016, en insistant sur la question de l'abstention.

4. Proposition de mise en œuvre.

Des pistes de mise en œuvre sont en effet suggérées par la fiche ressource:

- « De 1815 à 1870, le vote devient familial avec l'élargissement progressif du système censitaire, des électeurs de plus en plus nombreux avant l'instauration du suffrage universel de 1848. Les dessinateurs de presse comme Honoré Daumier ont évoqué ces évolutions : des entrées utiles pour aborder la question du vote. Ils font échos aux débats parlementaires retranscrits dans le *Journal des débats politiques et littéraires* disponible sur *Gallica*. La politisation est encore marquée par des enjeux sociaux localisés: récit de Tocqueville des élections de 1848, dans les campagnes, le vote est encore lié à l'appartenance à une communauté traditionnelle.

- Un repère chronologique:
1848: adoption du suffrage universel. »

Proposition didactique:

Chapitre III. Société, culture et politique dans la France du XIX^e siècle.

I. Une difficile conquête: voter. 1815-1870.

En amont de cette séquence: les chapitres sur la Révolution française et l'Empire, nouvel ordre politique et société révolutionnée en France et en Europe, ou encore l'Europe et le monde au XIX^e siècle (en particulier "la révolution industrielle") ont été traités. En EMC, un travail sur la liberté

de la presse associé à la semaine de la presse (exposition au CDI) a également permis de doter les élèves des représentations nécessaires au déroulé du travail.

Le fil conducteur du travail: entre 1815 et 1870, le vote devient progressivement familial, avec des électeurs de plus en plus nombreux. C'est durant cette période que la politisation des Français se renforce et que ces derniers construisent peu à peu leur démocratie. Pour amorcer ce sous-thème, une activité introductive en EMC sur la question de l'abstention est proposée.

Les compétences rappelées au fil du déroulé de la séquence: coopérer, mutualiser, analyser et comprendre un document, pratiquer différents langages, s'informer dans le monde du numérique, ou encore raisonner.

Consigne de travail: proposer une tâche complexe.

La séquence est organisée en trois temps. Les deux premiers temps sont consacrés à des travaux de groupes avec à la clé une situation d'oral. Le troisième temps est consacré à un moment de mise en commun et d'élaboration d'une carte mentale collective qui donne à voir l'évolution de la politisation des Français à travers la conquête du vote.

La trame générale: chaque groupe constitue une salle de rédaction d'un organe de presse qui va à la fois évoquer un évènement perturbateur (activités "voter") en "une" puis développer un article de fond sur le vote durant la période qui lui a été confié. La mise en forme est libre, sous la forme d'affiches qui viendront soutenir la situation d'oral, l'usage des langages restant au choix de l'équipe: schéma de raisonnement, texte, carte mentale. Chaque journal va utiliser une caricature (de Daumier par exemple).

Consigne: "Votre groupe est à la tête d'un journal libéral. Vous appartenez à une équipe de journalistes qui va devoir mener l'enquête pour présenter un évènement (que s'est-il passé? quels sont les acteurs de cet évènement? que veulent-ils?). Dans un deuxième temps chaque membre du groupe va choisir un document issu d'un dossier présent dans le manuel, le présenter, justifier son choix afin de trouver un lien avec l'évènement étudié par tous, et expliquer dans quelles conditions on votait à l'époque concernée".

Le choix des titres de presse:



Le Constitutionnel: Publication de 1815 à 1914. Fondé durant les Cent Jours, le journal paraît sous plusieurs noms jusqu'en 1819. Libéral et anti-clérical sous la Restauration, il devient l'organe de Thiers sous la Monarchie de Juillet. Soutien du Second Empire, il reste cependant un fin analyste de la situation politique sous la III^e République. Déclinant, il cesse de paraître en 1914. (Source: *Gallica.fr*).

LE NATIONAL

Le National: publication de 1830 à 1851. Fondation par Thiers, Carrel, Mignet. Journal engagé contre la Seconde Restauration, qui joue un rôle politique de premier plan. Après 1848, le journal devient l'organe de presse de la majorité républicaine modérée. Le journal disparaît après le coup d'Etat du 2 décembre 1851. (Source: *Gallica.fr*).

Trois temps ventilés entre les différents groupes:

1. Le temps du suffrage censitaire. 1815-1848.

Un évènement: les Trois Glorieuses. 1830.

Une question: pourquoi tous les français ne votent-ils pas de 1815 à 1848?

Un évènement: les funérailles du général Lamarque. 1832.

Une question: pourquoi tous les français ne votent-ils pas de 1815 à 1848?

2. Le temps du suffrage universel. 1848.

Un évènement: pétition de Jeanne Deroin à l'Assemblée. 16 mars 1848.

Une question: le suffrage universel renforce-t-il la République?

Un évènement: les journées de juin 1848.

Une question: le suffrage universel renforce-t-il la République?

3. Le temps du suffrage universel sous le Second Empire. 1852-1870.

Un évènement: l'enlèvement du sous-préfet de Cambrai. 1863.

Une question: comment l'apprentissage du suffrage universel se poursuit-il sous un régime autoritaire?

Un évènement: l'assassinat d'Alain de Monéys. 16 août 1870.

Une question: comment l'apprentissage du suffrage universel se poursuit-il sous un régime autoritaire?

Déroulé de chaque séance: (cf: documents placés en annexe).

Introduction de la séquence: un travail en EMC.

Analyse d'une affiche contre l'abstention.

Source: <http://www.rtl.fr/actu/politique/departementales-pour-le-gouvernement-aucun-effort-n-est-vain-contre-l-abstention-7777033174>

Questionner le document, engager une réflexion sur le vote aujourd'hui et l'abstention.

Document de contextualisation: extrait vidéo, source: "le 22h" du 17/03/2015 : <http://replay.publicsenat.fr/vod/le-2...> Public-Sénat. 2015. (vidéo consultable sur le site *Youtube* "l'abstention décryptée").

Séance 1: en salle pupitre, un travail de recherche individuel sur l'évènement révélant "en creux" l'état de la politisation des Français. *Compétences: analyser et comprendre un document, s'informer dans le monde du numérique.* 20 min.

Séance 1: en groupe, un premier temps de mise en forme et de présentation de l'évènement. *Compétence: coopérer-mutualiser.* 35 min.

Séance 2: étude et traitement du dossier documentaire. *Compétences: analyser et comprendre un document. Raisonner-argumenter.*

Séance 3: Suite et fin du travail de groupe et préparation de la situation d'oral. *Compétences: raisonner, argumenter, lire et pratiquer différents langages, coopérer et mutualiser.*

Séance 4: Situations d'oral, puis carte mentale collective, trace écrite du cours. Un document de mise en perspective pour établir des repères dans le temps est proposé (frise chronologique). L'élaboration de la carte mentale ainsi que de la frise va permettre d'aider les élèves à prendre conscience de la problématique sur la longue durée et du processus historique en œuvre. *Compétences: raisonner, argumenter, lire et pratiquer différents langages.*

Séance 5: AP. Rédaction d'un texte organisé. Sujet: "décrivez les progrès et les limites du vote en France entre 1815 et 1870". *Compétences: raisonner, argumenter, lire et pratiquer différents langages.*

Les différentes temporalités de l'évaluation du travail des élèves:

Séance 2: les travaux sont récupérés par l'enseignant pour une évaluation diagnostique (comprendre un document).

Séance 5: mise en circulation des écrits des élèves lors de la séance AP, recherche des points positifs et à améliorer, temps de réécriture et d'amélioration du texte (évaluation formative).

Fin de la séquence: évaluation sommative sur la réponse longue travaillée en classe.

5. Lecture sur le thème III. Les éléments proposés par la fiche ressource.

Source: <http://eduscol.education.fr/cid99022/s-appropriier-les-differents-themes-programme.html>

Sur "voter":

- La question centrale: celle de "la démocratisation, de ses réalisations et de son inachèvement".
- La République occupe une position centrale.
- Problématique proposée: comment la France s'est-elle démocratisée au cours du XIXe siècle?

- Objectifs. Montrer que:
 - que la lutte pour la démocratie est un facteur permanent tout au long du XIX^e siècle ;
 - qu'en France, lutte pour la démocratie et lutte pour la République sont indissociables ;
 - que le projet républicain est d'unir le pays autour des valeurs de 1789 ;
 - que la revendication féminine de l'égalité avec les hommes est déjà présente avant 1914.
- Les compétences ciblées: analyser et comprendre un document (discours, affiches politiques, notions de point de vue, esprit critique) et pratiquer différents langages (argumentation).
- Les points forts du thème "voter" proposés par la fiche ressource:

L'obtention d'un suffrage universel masculin libre : le suffrage universel a déjà été expérimenté au cours de la Révolution française, mais avec des taux d'abstention majoritaires, du fait des tensions qui régnaient alors. Les plébiscites napoléoniens sont eux aussi boudés par la majorité de l'électorat. La Restauration réserve le droit de vote à environ 100 000 personnes, et sous la monarchie de Juillet, environ 240 000 personnes votent aux élections nationales. Sous ce dernier régime, les conditions de participation aux élections municipales sont beaucoup plus souples : environ 2 900 000 personnes y participent, soit un homme sur trois. **En 1848, le passage du système censitaire au suffrage universel constitue tout de même une rupture « brusque » (René Rémond), mais aussi un moment important de politisation**, avec une participation très majoritaire, aussi bien aux législatives d'avril qu'à la présidentielle de décembre. Le parti de l'ordre ampute ensuite le corps électoral d'un tiers de ses membres pour écarter les ouvriers du suffrage ; Louis-Napoléon Bonaparte rétablit le suffrage universel lors de son coup d'État, mais il en dénature l'expression par la restriction des libertés et la pratique de la « candidature officielle ». Il organise plusieurs plébiscites, mais seul le dernier, celui destiné à approuver ses réformes libérales, se déroule à la suite d'une vraie campagne. Si les élections de 1871 se tiennent dans une France en partie occupée, celles de 1876, qui voient les républicains conquérir la majorité face aux conservateurs, se déroulent normalement, à la différence de 1877 où le gouvernement conservateur du duc de Broglie, soutenu par le président Mac Mahon, tente par tous les moyens de renverser la majorité. Par la suite, les élections législatives se déroulent régulièrement et sans accroc. Notons cependant qu'aucun référendum ne sera organisé en France de 1870 à 1945.

Le vote se joue alors à plusieurs échelles : on élit depuis longtemps les conseils municipaux, et les conseils généraux des départements (qui n'ont qu'un rôle consultatif). La République, par la loi de 1884, permet désormais à tous les conseils municipaux d'élire leur maire, ce qui permet la mise en place d'une véritable démocratie représentative locale. Les sénateurs sont quant à eux élus au suffrage indirect, avec un corps électoral ressemblant fortement à celui d'aujourd'hui. Les modalités du vote évoluent : l'isoloir n'arrive en France qu'en 1903 (il existe en Australie depuis 1857). Surtout, le vote est structurant : ce sont les comités électoraux qui sont, avec les groupes parlementaires, la matrice des partis politiques qui ne peuvent avoir d'existence officielle qu'en 1901, avec la loi sur la liberté d'association.

Les autres éléments de la fiche ressource:

- S'agissant du sous-thème 2 sur la III^e République: cette dernière favorise la politisation. Mais il faut nuancer la descente de la politique vers les masses. La politisation n'est pas qu'une diffusion qui viendrait d'en haut, l'ancrage local demeure. **Des images et des récits d'inaugurations de statue ou d'école permettent d'aborder la politique éducative des Républicains, la monumentalité républicaine et les fêtes du régime.** Surtout visible dans les moments d'affrontement (affaire Dreyfus, loi de Séparation): ce sont des circonstances qui permettent de mesurer les progrès de l'apprentissage du politique. *L'Assiette au beurre* disponible sur *Gallica* et autres titres de presse satirique. Etudier les débats autour de l'un de ces deux moments peut donner un exemple d'occasion d'affermissement de la République.

- Sous-thème 3 sur les femmes: elles ne votent pas mais les féministes investissent la sphère publique pour faire avancer leur cause. Préoccupation aussi pour le travail féminin. Les revendications et les avancées juridiques permettent d'aborder les mutations des conditions féminines. Pour obtenir gain de cause, les femmes sont entrées en politique: elles ont fondé des associations, créé de nombreux organes de presse. **Des photographies de manifestations, des discours, des articles de presse peuvent ainsi permettre de comprendre le combat féministe, des évolutions des conditions féminines et la politisation nouvelle des femmes françaises.**

- Entrée possible: montrer les solidarités politiques et sociales par **l'étude des espaces du politique et de la démocratie**: le bureau de vote, la mairie, l'école, la caserne, la chambre des députés. La presse peut être utilisée. La rue est aussi un espace du politique. L'histoire de l'école sous la III^e République de 1875 à 1914 peut fournir une étude de cas intéressante.

- S'intéresser **aux points de contact qui existent entre les différentes catégories de femmes**: approche sociale du thème centré sur les femmes, ce sont elles qui doivent permettre une lecture transversale de la société et de ses différentes composantes. Au cours du XIX^e s, des femmes qui appartiennent aux élites ou à la moyenne bourgeoisie fondent ou s'insèrent dans des associations visant à améliorer les conditions des femmes qui travaillent. Leur engagement philanthropique met en lumière des situations et des mutations. Ces femmes sont souvent des féministes: Marie-Louise Bérot-Berger, une bourgeoise picarde, une réformatrice ayant fondé une société d'aide aux femmes du peuple et membre de groupe féministe, ou encore Marie Curie pour montrer et relativiser les avancées féminines à la veille de la Grande Guerre.

- Les repères chronologiques:

1848: adoption du suffrage universel.

1870: proclamation de la Troisième République.

1882: Jules Ferry et l'école gratuite, laïque et obligatoire.

1894-1906: Affaire Dreyfus.

1905: séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Les points forts des deux derniers sous-thèmes:

Le suffrage universel a permis aux républicains de s'installer durablement au pouvoir.

Ils sont désormais les seuls à pouvoir tenter d'unir la nation autour des valeurs de 1789.

L'adoption de la Marseillaise comme hymne national en 1879, l'institution de la fête nationale du 14 juillet en 1880, les lois de 1881-1882 sur l'école obligatoire et laïque, la loi de 1889 sur la conscription obligatoire, la loi de 1905 sur la Séparation des Églises et de l'État s'inscrivent dans cette perspective. Mais cette unité a des limites obligées : la loi de 1881 sur la liberté de la presse et de l'affichage, la loi de 1884 autorisant les syndicats, la loi de 1901 sur la liberté d'association déjà mentionnée, la loi même de 1905 réaffirmant la liberté de conscience et instaurant la liberté de culte, permettent à toutes les oppositions et à tous les mécontentements, malgré quelques restrictions, de s'exprimer. **D'après conflits sociaux et religieux se reflètent ainsi dans la vie politique qui n'est souvent ni apaisée, ni consensuelle.** L'affaire Dreyfus (1894-1906) remet ainsi en jeu les principes fondamentaux de la République.

Les femmes restent également exclues de la vie politique. Mis à part en Finlande (1906)

et en Norvège (1913), c'est le cas dans toutes les autres démocraties européennes, mais cette exclusion sera plus durable en France. **Le travail féminin est pourtant une réalité ancienne : 6,2 millions de femmes sont actives en 1866, soit un tiers de la population active totale, et encore ce chiffre est-il probablement sous-évalué du fait de l'activité des femmes d'agriculteurs, d'artisans et de commerçants.** Les femmes, moins syndiquées que les hommes, participent cependant aux mouvements de grève (elles sont 27% des grévistes du Midi entre 1903 et 1914), et des grèves se produisent dans des secteurs où le travail féminin domine (comme dans le textile). Elles obtiennent certains droits, comme la libre disposition de leur salaire (1907) et le congé de maternité de 8 semaines (non rémunéré), en 1909. En 1907, elles deviennent électrices et éligibles aux tribunaux des prud'hommes.

De plus, **elles rattrapent au long du XIX^e siècle leur retard d'alphabétisation sur les**

hommes. La première bachelière est diplômée en 1861, et en 1881 une femme est pour la première fois reçue à l'externat de médecine. L'enseignement secondaire féminin se met en place en 1867 et 1880. En 1900, les femmes ont le droit de plaider comme avocates. Le sport féminin commence son essor à la Belle Époque. **Mais la revendication du droit de vote, présente dès 1848, portée ensuite par des militantes comme Hubertine Auclert, ne trouve pas de débouché,** quand bien même elle attire la sympathie de quelques députés comme Ferdinand Buisson.

- PEAC:

Tableaux d'Alfred Bramtot (*Le suffrage universel*) ou d'Alfred Roll (*Le 14 juillet 1880, inauguration du monument à la République*). Les dessins de presse aussi, les réalisations architecturales ou sculpturales de la République, les photographies.